



Création entreprise à l'étranger

Par **carole**, le **26/08/2009 à 15:14**

Bonjour,rnrnJeune maman, je souhaiterais me mettre à mon compte en ouvrant dans un 1er temps un site web marchand; mon activité reposant sur la vente d'artisanat dans le cadre du commerce équitable.rnrnne me retrouvant pas dans les formes d'entreperise et trouvant trop complexe t cher la "paperasse " administrative française (après info le statut d'auto entrepreneur ne convient pas à une axtivité d'importation) je voudrais savoir s'il m'était possible et légal de créer mon entreprise à l'étranger même si je suis résidente en France et prospecte mes clients en France.rnrnmerci de votre réponsernCordialement

Par **reno_8**, le **26/08/2009 à 23:10**

ca se saurait si on pouvait faire cela je pense, et en même temps échapper à la fiscalité française...